Réf. Farde e-Assemblées : 2548055

N° OJ : **30**

Projet d'Arrêté - Conseil du 02/10/2023

Objet : Asbl "Inspired by".- Subside : 5.000,00 EUR

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2023;

Vu les crédits inscrits à l'article 85109/33202 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2023;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

DECIDE :

Article unique : Octroyer un subside de 5.000,00 EUR à l'article 85109/33202 du budget ordinaire 2023 à l'asbl Inspired by, pour l'organisation du "Sommet de l'Inspiration Professionnelle".

Annexes :